

## États financiers résumés

30 juin 2023

## TABLE DES MATIÈRES

---

<b>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS</b>	1
---	---

### ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

➤ État résumé des résultats	2
➤ État résumé de l'excédent (déficit) accumulé	3
➤ État résumé de la situation financière	4

<b>NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS</b>	5 – 20
---	--------

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

➤ Revenus	Annexe 1
➤ Charges par champ d'activités	Annexe 2

---

## Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres du conseil d'administration du  
Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

### Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 30 juin 2023, l'état résumé des résultats et l'état résumé de l'excédent accumulé, pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers résumés sont tirés des états financiers audités du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières pour l'exercice terminé le 30 juin 2023.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits dans la note 2.

### États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

### Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 6 octobre 2023.

Notre opinion avec réserve était basée sur le fait que nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les hypothèses utilisées pour établir l'obligation de désamiantage, soit les coûts estimés pour réaliser les activités de mise hors service au 1<sup>er</sup> juillet 2022 et au 30 juin 2023, les taux d'actualisation et d'inflation, les informations n'étant pas disponibles lors de l'audit.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés, tel que décrit dans la note 2.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la norme canadienne d'audit (NCA) 810, « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

*BCGO s.e.n.c.r.l.*

Vaudreuil-Dorion,  
Le 6 octobre 2023

<sup>1</sup> CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A112703

**BCGO** S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés  
Partnership of Chartered Professional Accountants

4080-5005, boulevard Lapinière  
Brossard (Québec) J4Z 0N5

201-515, rue Leclerc  
Repentigny (Québec) J6A 8G9

508-3080, boulevard Le Carrefour  
Laval (Québec) H7T 2R5

100-825, boulevard Monseigneur-Langlois  
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 1B8

600-50, boulevard Crémazie Ouest  
Montréal (Québec) H2P 2T3

102-476, avenue Saint-Charles  
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2N6



membre de MSI,  
un réseau de firmes  
professionnelles  
indépendantes

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

2

## ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
<b>Revenus</b>		
Subvention de fonctionnement du MEQ	250 034 627 \$	237 694 972 \$
Subvention d'investissement	23 367 263	349 449
Autres subventions	478 695	530 614
Taxe scolaire	18 300 441	17 567 999
Droits de scolarité et frais de scolarisation	682 591	3 383 718
Ventes de biens et services	14 953 097	12 554 155
Revenus divers	2 638 645	867 632
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<u>27 160 060</u>	<u>13 558 998</u>
<b>Annexe 1</b>	<u>337 615 419</u>	<u>286 507 537</u>
<b>Charges par champ d'activités</b>		
Activités d'enseignement et de formation	139 287 965	136 784 373
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	74 588 054	64 244 299
Services d'appoint	30 279 435	25 853 546
Activités administratives	13 763 694	12 276 982
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	34 555 210	30 253 886
Activités connexes	10 366 979	5 855 882
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(116 333)	246 258
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	<u>72 022</u>	<u>-</u>
<b>Annexe 2</b>	<u>302 797 026</u>	<u>275 515 226</u>
<b>Excédent de l'exercice</b>	<u>34 818 393 \$</u>	<u>10 992 311 \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**ÉTAT RÉSUMÉ DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
de l'exercice terminé le 30 juin 2023

3

---

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	<b>8 996 761 \$</b>	(4 006 859) \$
Redressement avec retraitement des exercices antérieurs (note 4)	<b><u>(32 221 774)</u></b>	<u>(30 210 465)</u>
Solde redressé	<b>(23 225 013)</b>	(34 217 324)
Excédent de l'exercice	<b><u>34 818 393</u></b>	<u>10 992 311</u>
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	<b><u>11 593 380 \$</u></b>	<u>(23 225 013) \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

---

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

4

## ÉTAT RÉSUMÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

au 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
<b>Actifs financiers</b>		
Encaisse	37 581 217 \$	17 751 432 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	23 890 156	41 537 461
Subvention d'investissement à recevoir	310 986 095	247 338 388
Subvention à recevoir - Financement	114 710	120 750
Taxe scolaire à recevoir	1 033 480	1 086 407
Débiteurs (note 5)	3 546 499	3 888 533
Stocks destinés à la revente	81 280	90 293
	<u>377 233 437</u>	<u>311 813 264</u>
<b>Passifs</b>		
Emprunts temporaires (note 6)	53 381 000	29 003 339
Créditeurs, frais courus à payer et autres passifs (note 7)	52 040 140	53 023 377
Subvention d'investissement reportée	267 111 530	236 571 518
Revenus perçus d'avance (note 8)	869 025	1 558 108
Provision pour avantages sociaux (note 9)	10 812 528	10 928 861
Passif au titre des sites contaminés	114 710	120 750
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 10)	213 805 130	210 367 548
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (note 11)	36 844 065	38 674 957
	<u>634 978 128</u>	<u>580 248 458</u>
<b>Dette nette</b>	<u>(257 744 691)</u>	<u>(268 435 194)</u>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles (note 12)	268 456 501	244 380 715
Stocks de fournitures	800 960	702 041
Charges payées d'avance	80 610	127 425
	<u>269 338 071</u>	<u>245 210 181</u>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>	<u>11 593 380 \$</u>	<u>(23 225 013) \$</u>

Les notes complémentaires et renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers résumés.

Pour le conseil d'administration,

\_\_\_\_\_, Administrateur

\_\_\_\_\_, Administrateur

### 1- STATUTS

La Commission scolaire des Hautes-Rivières était constituée en vertu du décret 1014-97 du 13 août 1997. Le 15 juin 2020, la Commission scolaire des Hautes-Rivières est devenue le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (le « Centre de services scolaire ») suite à l'entrée en vigueur de la Loi modifiant principalement la loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.

Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-13.3). Le Centre de services scolaire a pour mission d'établir les établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

### 2- ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés sont tirés des états financiers audités complets, préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, au 30 juin 2023 et pour l'exercice terminé à cette date.

La préparation de ces états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les renseignements qui doivent se refléter dans les états financiers résumés de façon à ce qu'il soient conformes, à tous les égards importants, aux états financiers audités et en donnent une image fidèle.

### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### ***Référentiel comptable***

Les états financiers sont établis selon le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus est cohérente avec ce dernier.

#### ***Estimations comptables***

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celui-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers.

Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formule des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, le passif au titre des sites contaminés et certaines éventualités. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### **3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Revenus**

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel les opérations ou les faits dont ils découlent ont eu lieu. Les revenus qu'il serait trop difficile de mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds. Les sommes reçues ou à recevoir concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés.

Plus spécifiquement :

#### ***Subvention et subvention reportée***

Les subventions du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) sont constatées dans l'exercice où le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité prescrits dans les règles budgétaires de l'année scolaire. À l'exception de certaines allocations pour lesquelles le MEQ a autorisé le report, les revenus de subvention versés par le MEQ, conformément aux dispositions des règles budgétaires, ne sont pas reportés.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transfert sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est. Elles sont présentées au poste « Subvention d'investissement reportée » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats au fur et à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée ».

Les autres subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transfert sont reportées dans le poste « Subventions d'investissement reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement de la subvention d'investissement reportée » au même rythme que l'amortissement des immobilisations qui s'y rapportent.

#### ***Taxe scolaire***

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés dans la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1er juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée effective au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet le 1er janvier suivant. Les revenus tenant lieu de la taxe scolaire sont constatés dans l'exercice au cours duquel les sommes sont encaissées.

#### ***Ventes de biens et services et revenus divers***

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### **3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Charges**

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu. Les charges comprennent le coût des biens consommés dans le cadre des activités de fonctionnement de l'exercice et qui peuvent être rattachées à ces activités, des services obtenus au cours de l'exercice ainsi que les pertes réalisées. Les charges comprennent aussi l'amortissement du coût des immobilisations pour l'exercice.

#### **Actifs financiers**

##### ***Trésorerie et équivalents de trésorerie***

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible, des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur de marché.

##### ***Instruments financiers***

Le Centre de services scolaire ne détient pas au 30 juin 2023 et n'a pas détenu au cours de l'exercice d'instruments financiers devant être évalués à la juste valeur et par conséquent, il n'y a pas de gain ou de perte de réévaluation.

##### ***Débiteurs***

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de l'exercice de cette provision est constatée aux résultats au poste « Activités connexes ».

##### ***Stocks destinés à la vente***

Les stocks destinés à la vente sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation.

#### **Passifs**

##### ***Provision pour avantages sociaux***

Les obligations découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de l'exercice de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux »

##### ***Dettes à long terme***

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajusté de l'amortissement de l'escompte ou de la prime pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

### **3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### ***Passif au titre des sites contaminés***

Les obligations découlant de la réhabilitation des sites contaminés sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le Centre de services scolaire en assumera la responsabilité dans la mesure où la contamination dépasse la norme environnementale et que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. Le Centre de services scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement. Compte tenu de l'incertitude quant à la période au cours de laquelle les activités d'assainissement seront menées, le Centre de services scolaire n'actualise pas ces coûts.

#### ***Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations***

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont comptabilisées lorsqu'il est probable que le Centre de services scolaire réalisera les activités particulières de mise hors service dans la mesure où le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est sujet à une incertitude relative à la mesure et peut varier en raison des technologies en constante évolution utilisées dans les activités de mise hors service des immobilisations et des écarts entre les hypothèses retenues aux fins de l'évaluation du passif et les résultats réels. Les principales hypothèses retenues comprennent l'estimation des coûts actuels de mise hors service, le taux d'inflation des coûts et le taux d'actualisation. Par ailleurs, l'obligation de disposer de manière sécuritaire de l'amiante dans les bâtiments est sujette à une incertitude relative à la mesure en raison des limites inhérentes à l'évaluation des quantités d'amiante qui y sont contenues ainsi que de l'échéancier estimé des flux de trésorerie pour effectuer les travaux.

#### **Actifs non financiers**

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

9

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### 3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de service.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût n'inclut pas les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur. Ces coûts sont passés directement en charge au cours de l'exercice. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile estimatives suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Bâtiments - OMHS	35 ans
Améliorations locatives	8 ans
Améliorations et transformations majeures	25 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé relié à l'éducation	10 ou 20 ans
Réseaux de télécommunications	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec une contrepartie au passif sous le poste «Subvention d'investissement reportée», à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les subventions d'investissement reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

#### *Réduction de valeur*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charge au poste des résultats «Activités relatives aux biens meubles et immeubles». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### **3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### ***Stocks de fournitures***

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation.

#### ***Charges payées d'avance***

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficiera des services acquis.

#### ***Opérations interentités***

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumis à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### **4- MODIFICATION COMPTABLE**

Le 1er juillet 2022, le Centre de services scolaire a adopté le chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ». Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser, d'évaluer et de présenter le passif relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qu'elles fassent ou non l'objet d'un usage productif. Il établit également les informations à fournir à l'égard de ce passif.

L'effet de l'application de cette norme a été comptabilisé de façon rétroactive modifiée, c'est-à-dire que:

- les dispositions de la norme ont été appliquées aux événements et opérations à compter de la date à laquelle les obligations liées à la mise hors service ont pris naissance. Dans le cas des bâtiments comprenant des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, il s'agit de l'année 1999;
- les hypothèses et les taux d'actualisation utilisés ont été établis à la date d'application initiale de la norme, le 1er avril 2022.

Cette adoption rétroactive modifiée a une incidence sur les états financiers du Centre de services scolaire. Un redressement au 1er juillet 2021 est donc effectué et les impacts se détaillent comme suit:

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**  
de l'exercice terminé le 30 juin 2023

11

**4- MODIFICATION COMPTABLE (suite)**

**Actifs non financiers**

Immobilisations corporelles :	Coût	17 919 849 \$
	Amortissement cumulé	<u>(11 466 666)</u>
	Valeur comptable nette	<u>6 453 183 \$</u>

**Passifs et excédent accumulé**

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	<u>38 674 957 \$</u>
Déficit accumulé au début de l'exercice	<u>(30 210 465) \$</u>

**Charges**

Activités relatives aux bien meubles et immeubles	<u>2 011 309 \$</u>
---	---------------------

**5- DÉBITEURS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Comptes à recevoir des usagers	1 253 839 \$	1 245 279 \$
Intérêts courus à recevoir	184 315	-
Avances à des employés	28 657	48 710
Taxes à la consommation	1 050 477	663 009
Autres ventes de biens et services	<u>1 780 397</u>	<u>2 740 865</u>
	4 297 685	4 697 863
Moins: provision pour créances douteuses	<u>751 186</u>	<u>809 330</u>
	<u>3 546 499 \$</u>	<u>3 888 533 \$</u>

**6- EMPRUNTS TEMPORAIRES**

Le montant mensuel maximal d'emprunts temporaires que le Centre de services scolaire peut contracter est établi par le ministère de l'Éducation du Québec. Au 30 juin 2023, le crédit autorisé est de 80 568 665 \$ sous forme de marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du fonds de financement, au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02%, et de 33 445 427 \$ sous forme de billets, de découvert bancaire, d'ouvertures de crédit au taux de base (6,95% au 30 juin 2023) ou d'acceptations bancaires. Les emprunts temporaires sont garantis par une cession des subventions du ministère de l'Éducation du Québec.

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**  
de l'exercice terminé le 30 juin 2023

12

**7- CRÉDITEURS, FRAIS COURUS À PAYER ET AUTRES PASSIFS**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Salaires et charges sociales	29 507 831 \$	29 376 844 \$
Fournisseurs et retenues sur contrats	12 390 343	14 052 666
Intérêts courus	1 934 139	1 708 740
Fonds à destination spéciale	2 391 433	2 304 767
Autres	5 816 394	5 580 360
	<u>52 040 140 \$</u>	<u>53 023 377 \$</u>

**8- REVENUS PERÇUS D'AVANCE**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Taxe scolaire perçue d'avance	437 343 \$	534 880 \$
Revenus perçus d'avance	350 464	499 032
Subventions de fonctionnement reportées	81 218	524 196
	<u>869 025 \$</u>	<u>1 558 108 \$</u>

**9- PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Congés de maladie	1 354 175 \$	1 419 735 \$
Vacances	6 710 728	6 619 112
Heures supplémentaires accumulées	498 706	449 465
Indemnités de départ	157 742	211 974
Assurance-traitement	249 861	265 288
Autres congés spéciaux	102 924	238 099
Contributions de l'employeur sur les avantages sociaux	1 738 392	1 725 188
	<u>10 812 528 \$</u>	<u>10 928 861 \$</u>

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

13

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### 10- DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

Billets	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2022	Émissions de l'exercice	Remboursements de l'exercice	Solde au 30 juin 2023
2013-2023	2,873%	2 350 000 \$	1 110 000 \$	-	155 000 \$	955 000 \$
2013-2023	3,296%	10 400 000	7 072 000	-	416 000	6 656 000
2014-2024	3,271%	23 285 000	8 564 000	-	2 103 000	6 461 000
2016-2041	3,210%	12 600 000	9 576 000	-	504 000	9 072 000
2016-2025	2,216%	24 870 000	10 182 000	-	2 448 000	7 734 000
2016-2024	2,154%	1 400 000	550 000	-	170 000	380 000
2017-2027	2,747%	9 400 000	7 520 000	-	376 000	7 144 000
2018-2027	2,787%	28 100 000	23 112 000	-	1 247 000	21 865 000
2018-2033	3,140%	23 787 000	17 371 000	-	1 604 000	15 767 000
2019-2044	2,785%	26 724 000	23 517 000	-	1 069 000	22 448 000
2020-2045	2,299%	26 782 000	24 640 000	-	1 071 000	23 569 000
2020-2041	2,229%	16 889 000	15 283 000	-	803 000	14 480 000
2020-2023	0,738%	999 000	333 000	-	333 000	-
2021-2046	2,689%	23 403 399	22 467 263	-	936 136	21 531 127
2021-2024	0,674%	3 165 381	2 110 254	-	1 055 127	1 055 127
2022-2047	2,906%	34 829 528	34 829 528	-	1 393 181	33 436 347
2022-2025	1,715%	3 217 470	3 217 470	-	1 072 490	2 144 980
2022-2047	4,218%	18 108 217	-	18 108 217	-	18 108 217
2022-2025	3,929%	2 074 527	-	2 074 527	-	2 074 527
		292 384 522	211 454 515	20 182 744	16 755 934	214 881 325
Frais reportés liés à la dette à long terme		-	(1 086 967)	(106 744)	(117 516)	(1 076 195)
		<u>292 384 522 \$</u>	<u>210 367 548 \$</u>	<u>20 076 000 \$</u>	<u>16 638 418 \$</u>	<u>213 805 130 \$</u>

Les billets, lesquels sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation du Québec, viennent à échéance de 2023 à 2047.

**10- DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION (suite)**

Les versements en capital à effectuer sur les billets au cours des prochains exercices sont les suivants:

2024	24 878 772 \$
2025	21 345 644 \$
2026	10 419 155 \$
2027	9 727 646 \$
2028	30 621 646 \$
2029 et suivants	117 888 462 \$

**11 - OBLIGATIONS LIÉES À LA MISE HORS SERVICE D'IMMOBILISATIONS**

Les principales obligations liées à la mise hors service d'immobilisations du Centre de services scolaire concernent le désamiantage des bâtiments. Au cours de l'exercice, les obligations ont évolué de la façon suivante:

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
<b>Solde au début</b>	<b>38 674 957 \$</b>	36 939 651 \$
Charge de désactualisation	<b>2 094 175</b>	1 735 306
Révision des estimations	<b>(3 925 067)</b>	-
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>36 844 065 \$</u></b>	<u>38 674 957 \$</u>

**Principales hypothèses utilisées**

Les principales hypothèses utilisées pour établir les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations relatives au désamiantage des bâtiments sont les suivantes :

Taux d'actualisation	5,54%
Période d'actualisation	de 1 an à 51 ans
Taux d'inflation	2,93%

Les coûts estimés non actualisés pour réaliser les activités de mises hors service au 30 juin 2023 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 9 197 547 \$ (8 273 482 \$ au 30 juin 2022).

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

15

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### 12- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette 2023	Valeur comptable nette 2022 (Redressé)
Terrains	2 263 307 \$	- \$	2 263 307 \$	2 263 307 \$
Aménagements	15 824 251	5 399 922	10 424 329	9 469 540
Bâtiments	270 542 922	148 097 738	122 445 184	115 469 704
OMHS - Bâtiments	13 994 782	11 742 670	2 252 112	6 453 183
Améliorations et transformations majeures	143 789 494	26 555 985	117 233 509	97 656 229
Matériel et équipement	23 932 937	12 450 264	11 482 673	10 761 756
Équipement spécialisé relié à l'éducation	4 100 656	1 997 962	2 102 694	1 967 525
Améliorations locatives	151 276	20 496	130 780	139 878
Réseaux de télécommunications	1 553 606	1 431 693	121 913	199 593
	<b>476 153 231 \$</b>	<b>207 696 730 \$</b>	<b>268 456 501 \$</b>	<b>244 380 715 \$</b>

Le total des immobilisations corporelles inclut des immobilisations corporelles en cours de construction et de développement, soit 326 795 \$ (284 105 \$ en 2022) pour des aménagements, 8 788 134 \$ (4 165 786 \$ en 2022) pour des bâtiments et 7 442 946 \$ (6 120 942 \$ en 2022) pour des améliorations et transformations majeures.

### 13- RÉGIME DE RETRAITE

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement du Québec et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les taux de cotisation sont les suivants: un taux de 9,69 % (10,04 % en 2022) de la masse salariale pour le RREGOP et un taux de 12,67 % (12,29 % en 2022) pour le RRPE. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées aux états financiers.

**14- ÉVENTUALITÉS**

Au 30 juin 2023, le Centre de services scolaire fait l'objet de griefs collectifs déposés par un groupe d'employés qui visent le besoin de soutien lors de l'intégration de certains élèves en difficultés dans les classes régulières. La direction a comptabilisé une provision dans les états financiers qu'elle juge être suffisante afin de faire face aux pertes éventuelles découlant du règlement de ces griefs. À la date des états financiers, il est impossible de prévoir le dénouement de l'ensemble de ces griefs. Tout écart entre le montant comptabilisé aux états financiers et le montant du règlement final de cette éventualité sera imputé à l'excédent (déficit) de l'exercice au cours duquel aura lieu le règlement.

Depuis le 31 mars 2023, les conventions collectives liant le Gouvernement du Québec et le personnel des centres de services scolaires sont échues. Le 27 mars 2023, le gouvernement du Québec, représenté par le Bureau de la négociation gouvernementale (Secrétariat du Conseil du Trésor), a déposé des propositions bonifiées à l'intention d'une instance syndicale particulière. Le Centre de services scolaire est d'avis qu'il n'est pas en mesure d'évaluer l'issue des négociations et les impacts financiers pouvant en découler et n'a donc comptabilisé aucune provision à cet effet. Historiquement, ce type d'ajustements salariaux a toujours fait l'objet d'un financement de la part du ministre de l'Éducation du Québec.

**15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS**

En plus des opérations interentités déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, le Centre de services scolaire est apparenté avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération commerciale interentités autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Actif</b>		
Ministère de l'Éducation du Québec		
Subvention de fonctionnement à recevoir	23 641 854 \$	41 326 951 \$
Subvention d'investissement à recevoir	310 679 786	247 338 388
Autres subventions	137 893	99 902
Débiteurs	318 848	-
Ministère du revenu		
Débiteurs	1 308 867	663 009
Autres organismes		
Débiteurs	81 543	2 193 707
Subventions	531 427	231 359

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS**  
de l'exercice terminé le 30 juin 2023

17

**15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS ( suite )**

<i>Passif</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Ministère du revenu		
Créditeurs	<b>4 403 246 \$</b>	4 244 599 \$
Ministère de l'Éducation du Québec		
Revenus perçus d'avance	<b>81 218</b>	524 196
Subvention d'investissement reportée	<b>262 573 384</b>	232 456 438
Subvention à rembourser	<b>149 983</b>	-
Créditeurs	<b>402</b>	-
Fonds de financement		
Emprunts temporaires - fonds de financement	<b>53 381 000</b>	28 957 000
Intérêts courus sur emprunt temporaire	<b>206 539</b>	46 339
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>214 881 325</b>	211 454 515
Frais reportés liés à la dette à long terme	<b>(1 076 195)</b>	(1 086 967)
Intérêts courus à payer sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	<b>1 727 600</b>	1 708 740
Autres organismes		
Créditeurs	<b>1 520 170</b>	1 304 875
 <i>Résultats - revenus</i>		
Ministère de l'Éducation du Québec		
Subvention de fonctionnement	<b>250 034 627</b>	237 694 972
Subvention d'investissement	<b>23 367 263</b>	349 449
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<b>26 699 035</b>	13 171 365
Autres subventions	<b>85 912</b>	-
Autres revenus	<b>453 009</b>	-
Fonds de développement du marché du travail - MTESS		
Autres subventions	<b>392 783</b>	472 561
Amortissement de la subvention reportée	<b>179 176</b>	-
Autres revenus	<b>36 156</b>	-
Autres organismes		
Subventions tenant lieu de taxe	<b>27 786</b>	27 747
Droits et intérêts	<b>27 048</b>	7 397
Autres revenus	<b>306 605</b>	26 816
Autres subventions	<b>68 256</b>	58 053

**15- OPÉRATIONS INTERENTITÉS ( suite )**

<i>Résultats - charges</i>	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Réparties entre les différents champs d'activités		
Hydro-Québec	2 847 694	2 838 122
Ministère des Finances	10 032 870	9 302 778
Ministère de l'Éducation	15 531	-
Autres organismes	243 292	3 464 997
Fonds de financement - service de la dette	7 915 334	5 543 800

**16- GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS***Politique de gestion des risques*

Le Centre de services scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2023.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à des obligations contractuelles. Le risque de crédit du Centre de services scolaire est principalement attribuable à ses débiteurs excluant les taxes à la consommation. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions est réduit au minimum puisque ces sommes sont à recevoir des gouvernements.

La valeur comptable des principaux actifs du Centre de services scolaire représente l'exposition maximale du Centre de services scolaire au risque de crédit.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs excluant les taxes à la consommation, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 30 juin 2023.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Débiteurs</b>		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 746 338 \$	2 166 860 \$
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	50 839	45 194
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	29 155	76 106
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	1 420 876	1 746 694
	<u>3 247 208</u>	<u>4 034 854</u>
Provision pour créances douteuses	(751 186)	(809 330)
Total des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses	<u>2 496 022 \$</u>	<u>3 225 524 \$</u>

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

**16- GESTION DU RISQUE ET INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses crédateurs, frais courus à payer et autres passifs, sa provision pour avantages sociaux, ses emprunts temporaires et ses dettes à long terme.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers du Centre de services scolaire au 30 juin 2023 se détaillent comme suit:

<b>30 juin 2023</b>	<b>Moins de 1 an</b>	<b>1 an à 3 ans</b>	<b>4 ans à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Créditeurs, frais courus à payer et autres passifs	<b>46 151 175 \$</b>	<b>3 274 805 \$</b>	<b>50 401 \$</b>	<b>172 326 \$</b>	<b>49 648 707 \$</b>
Dettes à long terme	<b>24 878 772</b>	<b>31 764 799</b>	<b>40 349 292</b>	<b>117 888 462</b>	<b>214 881 325</b>
Provisions pour avantages sociaux	<b>9 072 534</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 739 994</b>	<b>10 812 528</b>
	<b><u>80 102 481 \$</u></b>	<b><u>35 039 604 \$</u></b>	<b><u>40 399 693 \$</u></b>	<b><u>119 800 782 \$</u></b>	<b><u>275 342 560 \$</u></b>

*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux fixe ou à taux variable. Les instruments à taux d'intérêt assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

*Juste valeur des actifs et passifs financiers*

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à leur valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

### **17- OBLIGATIONS CONTRACTUELLES**

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles ci-dessous:

- a) Le Centre de services scolaire a signé des contrats de location d'équipement et de locaux venant à échéance entre 2025 et 2029. Les déboursés futurs totalisent 4 167 349 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2024	1 221 414 \$
2025	1 111 879 \$
2026	507 843 \$
2027	513 661 \$
2028 et plus	812 552 \$

- b) Le Centre de services scolaire a également signé des contrats d'approvisionnement de services venant à échéance entre 2024 et 2028. Les déboursés futurs totalisent 65 786 676 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2024	15 167 090 \$
2025	12 847 782 \$
2026	12 638 661 \$
2027	12 591 045 \$
2028 et plus	12 542 098 \$

- c) Le Centre de services scolaire a signé des contrats de réaménagement de certaines écoles pour un montant de 24 674 442 \$ au 30 juin 2023. Il a également une obligation contractuelle découlant de certaines clauses de convention collective pour une somme de 2 413 795 \$ au 30 juin 2023.

### **18- DROITS CONTRACTUELS**

Les subventions pour le remboursement des intérêts sur la dette à long terme subventionnée totalisent un montant de 54 300 452 \$ pour des dettes qui viennent à échéance entre 2023 et 2047.

Les versements à recevoir au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	5 948 240 \$
2025	5 328 017 \$
2026	4 811 649 \$
2027	4 517 935 \$
2028	3 947 699 \$

### **19- CHIFFRES COMPARATIFS**

Certains chiffres de l'année financière 2022 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2023.

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

## REVENUS

Annexe 1

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Subvention de fonctionnement du MEQ</b>		
Subvention de fonctionnement	233 544 476 \$	226 197 577 \$
Subvention pour le service de la dette	7 797 818	5 451 178
Subvention pour le transport scolaire	<u>8 692 333</u>	<u>6 046 217</u>
	<u>250 034 627</u>	<u>237 694 972</u>
<b>Subvention d'investissement</b>		
Subvention d'investissement - Dépenses d'investissement non capitalisables	517 980	349 449
Subvention Financement - Charge de désactualisation OMHS	<u>22 849 283</u>	<u>-</u>
	<u>23 367 263</u>	<u>349 449</u>
<b>Autres subventions</b>		
Subventions du gouvernement provincial	<u>478 695</u>	<u>530 614</u>
<b>Taxe scolaire</b>	<u>18 300 441</u>	<u>17 567 999</u>
<b>Droits de scolarité et frais de scolarisation</b>		
Frais de scolarisation - Effectif scolaire adulte	44 538	85 835
Revenus - Cours en formation professionnelle	638 053	336 340
Ententes de scolarité entre organismes scolaire	<u>-</u>	<u>2 961 543</u>
	<u>682 591</u>	<u>3 383 718</u>
<b>Ventes de biens et services</b>		
Fournitures et matériel scolaire	264 565	200 701
Surveillance et transport du midi	1 519 017	1 363 004
Service de garde	8 528 395	7 281 459
Autres activités chargées aux usagers	2 050 087	1 450 500
Autres ventes de biens et services	<u>2 591 033</u>	<u>2 258 491</u>
	<u>14 953 097</u>	<u>12 554 155</u>

# CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

## REVENUS

Annexe 1  
(suite)

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
<b>Revenus divers</b>		
Intérêts, pénalités et frais de retard	1 460 943	131 985
Location d'immeubles ou de biens meubles	156 371	118 021
Subvention - Financement (passif au titre des sites contaminés - réévaluation)	6 766	6 680
Prêts de service	1 013 093	610 946
Autres revenus	<u>1 472</u>	<u>-</u>
	<u>2 638 645</u>	<u>867 632</u>
<b>Amortissement de la subvention d'investissement reportée</b>	<u>27 160 060</u>	<u>13 558 998</u>
	<u>337 615 419 \$</u>	<u>286 507 537 \$</u>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**

Annexe 2

**CHARGES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS**

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
<b>Activités d'enseignement et de formation</b>		
Éducation préscolaire	10 978 447 \$	11 319 390 \$
Enseignement primaire	61 650 591	60 716 126
Enseignement secondaire général	35 092 185	34 201 309
Formation professionnelle	8 263 513	8 280 261
Enseignement particulier	19 146 770	18 514 111
Formation générale des adultes	4 156 459	3 753 176
	<u>139 287 965</u>	<u>136 784 373</u>
<b>Activités de soutien à l'enseignement et à la formation</b>		
Gestion des écoles et des centres	17 522 309	15 746 970
Moyens d'enseignement	5 002 021	4 676 635
Services complémentaires, pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	39 846 119	36 075 267
Animation et développement pédagogique	3 030 569	2 623 874
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	2 546 939	592 985
Activités sportives, culturelles et sociales	6 640 097	4 528 568
	<u>74 588 054</u>	<u>64 244 299</u>
<b>Services d'appoint</b>		
Services alimentaires	-	242
Transport scolaire	17 223 962	14 415 269
Service de garde	13 055 473	11 438 035
	<u>30 279 435</u>	<u>25 853 546</u>
<b>Activités administratives</b>		
Conseil d'administration et comités	66 493	75 801
Gestion	10 046 772	8 676 288
Services corporatifs	3 448 330	3 389 880
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	202 099	135 013
	<u>13 763 694</u>	<u>12 276 982</u>

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**  
**CHARGES PAR CHAMP D'ACTIVÉS**

Annexe 2  
(suite)

de l'exercice terminé le 30 juin 2023

	<u>2023</u>	<u>2022</u> (Redressé)
<b>Activités relatives aux biens meubles et immeubles</b>		
Entretien et amortissement des biens meubles	6 488 590	5 403 089
Conservation et amortissement des biens immeubles	16 175 112	13 694 496
Entretien ménager	6 816 743	6 543 327
Consommation énergétique	4 161 367	3 958 098
Location d'immeubles	407 384	410 463
Protection et sécurité	316 910	174 959
Améliorations, transformations et rénovations majeures non capitalisables	<u>189 104</u>	<u>69 454</u>
	<u>34 555 210</u>	<u>30 253 886</u>
<b>Activités connexes</b>		
Financement	8 110 262	5 651 848
Projets spéciaux	429 356	292 430
Rétroactivité	543 611	(952 962)
Droits de scolarité et ententes	82 314	126 426
Sécurité d'emploi	14 594	43 374
Prêts de services	1 050 377	663 141
Variation des provisions	<u>136 465</u>	<u>31 625</u>
	<u>10 366 979</u>	<u>5 855 882</u>
<b>Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux</b>	<u>(116 333)</u>	<u>246 258</u>
<b>Perte sur disposition d'immobilisations corporelles</b>	<u>72 022</u>	<u>-</u>
	<u>302 797 026 \$</u>	<u>275 515 226 \$</u>